

Assurance-chômage—Loi

Je voudrais parler des taux d'intérêt. Les agriculteurs n'ont pas les moyens de payer ces taux d'intérêt et ils n'ont d'autre solution que de renvoyer leurs employés, de liquider leur exploitation volontairement ou de tomber en faillite, et les emplois disparaissent. Il faut donc aider davantage ces victimes importantes et malheureuses. Cela fait que les frais augmentent et les emplois diminuent. Voilà la recette appliquée au Canada depuis 14 ans.

Je terminerai en appelant l'attention du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) sur le hansard du 26 juin 1980, ce qui fait à peu près deux ans. Je rappellerai aux députés du nouveau parti démocratique que c'est ce soir-là que nous avons examiné pour la dernière fois un bill de crédit d'impôt aux employeurs. Pendant huit jours, les députés de notre parti avaient combattu les gouvernementaux et les néo-démocrates ici même. Nous avons dit que le chômage s'aggraverait et que l'économie s'effondrerait. La solution la moins chère et la plus sûre pour créer des emplois, c'est le crédit d'impôt aux employeurs, une sorte de subventionnement des salaires, parce que cela aiderait les gens, surtout les jeunes, à trouver et à conserver des emplois. Au lieu de coûter \$260 par semaine, ils n'en coûteraient que \$65 à leur patron. Avec un quart de l'argent on créerait quatre fois plus d'emplois. Il y aurait également l'avantage de réduire le coût de production de ces marchandises. Elles reviendraient moins cher à fabriquer, l'inflation serait maîtrisée et il y aurait des emplois de créés.

Le 26 juin 1980, j'ai présenté un amendement qui aurait prolongé ce programme pendant encore deux ans. Il existerait encore aujourd'hui. Il y aurait plus d'emplois au Canada.

M. Kristiansen: Toujours à la rescousse des grosses entreprises!

M. Hawkes: Les députés de ce parti libéral de l'Ouest qu'est le nouveau parti démocratique ont dit non. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a dit non. Deux ans après, nous avons sur les bras un important problème à régler. Il faut en revenir au bon sens. Dans les arcanes du cabinet libéral, il est pourtant évident qu'il y a des gens qui ont la responsabilité d'aider la population. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin), et le ministre chargé de la politique sociale sont les grands perdants du petit jeu des ressources naturelles. Ce sont le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) et le ministre des Finances (M. MacEachen) qui sont les grands gagnants. Quand, par leur passivité, les députés donnent la victoire au ministre de l'Énergie, ils envoient à l'étranger notre argent et nos emplois. Lorsqu'ils laissent le ministre des Finances gagner, ils font la même chose. Il serait temps que les députés libéraux de l'arrière-ban prennent la parole au caucus et ici, qu'ils obligent le cabinet à prêter l'oreille aux ministres qui sont censés aider la population, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et les autres. Le bon sens interdit d'accorder la victoire au ministre de l'Énergie dans le

jeu des ressources. Nous allons aider aujourd'hui le ministre de l'Emploi et de l'Immigration en votant ce bill, parce que les Canadiens en ont besoin. La prochaine fois, j'espère qu'il nous le présentera un peu plus tôt pour que nous puissions l'examiner et voir s'il ne pourrait pas être encore plus utile. Mais il nous faut l'aide des simples députés gouvernementaux.

Le ministre de l'Énergie a causé plus de tort économique au pays, et plus de chômage puisqu'il en est question ici, qu'on ne saurait l'imaginer. Prenez une journée et demie pour lire la transcription et vous découvrirez le pourquoi et le comment. Quoi qu'il en soit, il faut le remplacer par quelqu'un de plus avisé. C'est le moyen d'unir le pays et d'éliminer le problème du chômage. Débarrassez-vous des ministres qui en sont la cause. C'est impossible sans l'assentiment des députés ministériels de l'arrière-ban.

• (1550)

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Francis.)

Sur l'article 1—*Titre abrégé*

M. McGrath: Monsieur le président, je ne voudrais pas retarder les travaux du comité plénier, mais j'ai une question ou deux à poser au ministre.

Il se rappelle sans doute que l'application de la loi sur l'assurance-chômage nous a créé certaines difficultés. Par exemple, il fut un temps où les femmes de pêcheurs qui pêchaient avec leur famille étaient victimes de discrimination. Le ministre se rappelle peut-être le cas des pêcheuses de calmar. Je soupçonne que la question n'est pas entièrement réglée. En tout cas, je voudrais fournir au ministre l'occasion de mettre la Chambre au courant des mesures qu'il a prises pour corriger les injustices dont les femmes sont victimes dans l'application de la loi sur l'assurance-chômage.

M. Axworthy: Monsieur le président, j'ai le plaisir de faire savoir au député que nous avons pris des mesures pour permettre aux épouses de pêcheurs de toucher les prestations auxquelles elles ont également droit. Je n'ai pas toutes les données en main, mais je serai heureux de les communiquer au député.

M. Rose: Monsieur le président, je voudrais poser une question au ministre. Il était allé répondre au téléphone quand j'ai lancé un appel au sujet de l'article 16 des règlements qui est discriminatoire envers les travailleurs agricoles. Le ministre envisage-t-il de supprimer bientôt l'article 16 en vertu d'un décret du conseil?